TABLEAU DE BORD DE SURVEIILLANCE DE FLUX MIGRATOIRE

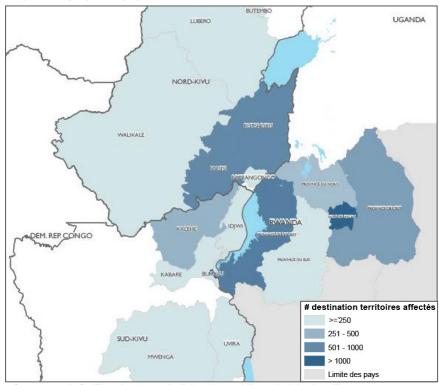
REPUBLIQUE DEMOCATIQUE DU CONGO | 27 MAI 2021



APERCU

Le 22 mai 2021, une éruption s'est produite sur le flanc du volcan Nyiragongo vers 19h00. La première coulée de lave s'est dirigée vers l'Est et a coupé la route de Goma-Rutshuru et s'est poursuivie en direction du Rwanda. Une autre est allée en direction de l'aéroport de Goma avant de stopper sa progression à l'entrée de la ville. Depuis, au moins 259 tremblements sismiques ont été enregistrés à Goma (Nord Kivu) par l'Observatoire Volcanologique de Goma (OVG). Cette éruption a causé la mort de 31 personnes. 7 écoles ont été touchées, 3 629 maisons incendiées par la lave. En outre, 20 000 personnes ont perdu leurs biens, 550 000 personnes n'ont plus accès à l'eau, 4 dispensaires dans différents villages ont été emportés par la lave et 159 enfants ont été identifiés comme non accompagnés. Par ailleurs, depuis le 23 mai 2021, les aéroports de Goma (Nord Kivu) et Kavumu / Bukavu (Sud Kivu) sont fermés. Le mercredi 26 mai 2021, des tremblements de terre ultérieurs ont poussé le gouverneur du Nord-Kivu à ordonner l'évacuation de dix quartiers situés dans une «zone rouge» de la ville de Goma. Les données présentées représentent les mouvements observés par les équipes DTM lors d'une évaluation menée le 27 mai 2021. Les principales destinations prévues sont Bukavu (41%), Masisi (17%), Rwanda (14%), Rutshuru (11%), Kalehe (7%) et autres (11%)

DESTINATIONS PRÉVUES



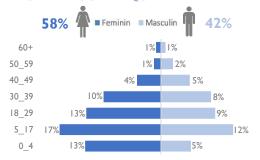
Cette carte est à des fins d'illustration seulement. Les limites et les noms indiqués et les désignations utilisées sur cette carte n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation officielle par l'Organisation internationale pour les migrations.

CHIFFRES-CLÉS





PROFIL DÉMOGRAPHIQUE



MODE DE TRANSPORT

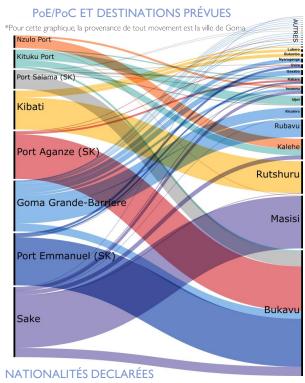


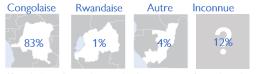
VULNÉRABILITÉS DECLARÉES



24% de groups de voyageurs ont au moins un membre vulnérable

TYPES DE FLUX Sorties vers le Rwanda 14% Mouvements à l'interne de la RDC 86% Mouvements à 11% Autre 7%





*Parmi les "autres" nationalités sont des chinois, tanzaniens, français, burundais, vietnamiens, canadiens, indiens, espagnols, belges, et brésiliens.

TABLEAU DE BORD DU REGISTRE DE SURVEILLANCE DE FLUX



MÉTHODOLOGIE

Le Flow Monitoring est une activité de collecte de données qui vise à recueillir des informations clés sur la mobilité et les profils des migrants. Le processus commence par l'identification des zones dans lesquelles se produisent de grands flux de mobilité. Ces données permettent ensuite de mettre en évidence les caractéristiques et les déplacements des voyageurs dans ces zones. Les équipes DTM, avec le soutien des autorités locales et des partenaires, identifient les points de transit stratégiques, où sont implantés des Points de Suivi des Flux. À chaque point, le DTM mène deux activités principales: le registre de surveillance des flux et les enquêtes de surveillance des flux. Le registre de surveillance des flux sert à recueillir des données prélevées au niveau des points de suivi par l'observation directe et des entretiens avec des informateurs clés, y compris le personnel travaillant dans les stations de transit, etc. A chaque point de suivi de flux, une équipe d'enquêteurs collecte quotidiennement les données entre 8h00 et 17h00, à l'aide d'un formulaire de collecte de données mobile, garantissant ainsi la fiabilité de ces renseignements.

LIMITATIONS

Les données collectées dans le cadre des activités de Flow Monitoring sont le résultat d'observations directes et d'entretiens menés dans les Points de suivi de flux entre 8h00 et 17h00. Les données ne sont pas représentatives de tous les flux migratoires dans la zone frontalière et, dans cette optique, ne reflètent que la situation des individus observés ou enquêtés. Elles ne peuvent donc être généralisées. La couverture temporelle des exercices de collecte de données est également limitée à une fenêtre temporelle spécifique. Alors que les données sont collectées quotidiennement, les activités de surveillance des flux ne capturent pas tous les flux transitant par les Points de surveillance. Les données sur la vulnérabilité sont basées sur l'observation directe et l'auto-déclaration. Par conséquent, les résultats doivent être considérés comme essentiellement indicatifs.

Les données collectées pour ces exercices doivent être considérées uniquement comme des estimations. L'OIM ne donne aucune garantie ou déclaration quant à la pertinence, la qualité, la fiabilité, l'actualité, l'exactitude ou l'exhaustivité des données incluses dans ce rapport.

DÉFINITIONS

Point de surveillance de flux: Les points de contrôle des flux sont des points mis en place par la matrice de suivi des déplacements de l'OIM dans les zones à forte mobilité de chaque pays couvert (à proximité des frontières ou des principaux axes de déplacement))

Flux entrant : fait référence aux migrants qui arrivent à un point de contrôle des flux avec l'intention de rentrer dans le pays de référence (la RDC).

Flux sortant : fait référence aux migrants qui arrivent à un point de contrôle des flux avec l'intention de quitter le pays de référence (la RDC).

Flux interne: fait référence aux migrants qui mènent un mouvement à l'intérieur des frontières du pays de référence (la RDC).

Les opinions exprimées dans le rapport sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Les désignations employées et la présentation des éléments tout au long du rapport n'impliquent l'expression d'aucune opinion de la part de l'OIM concernant le statut juridique d'un pays, territoire, ville ou zone, ou de ses autorités, ou concernant ses frontières ou limites. L'OIM est attachée au principe selon lequel une migration humaine et ordonnée profite aux migrants et à la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale pour aider à relever les défis opérationnels de la migration; faire progresser la compréhension des problèmes de migration; encourager le développement social et économique par la migration; et défendre la dignité humaine et le bien-être des migrants. Les cartes affichées dans ce rapport le sont à des fins d'illustration uniquement. La représentation et l'utilisation des limites, des noms géographiques et des données connexes figurant sur les cartes et incluses dans ce rapport ne sont pas garanties comme étant exemptes d'erreurs et n'impliquent pas de jugement sur le statut juridique d'un territoire, ni aucune approbation ou acceptation de ces limites par l'OIM.

POUR PLUS D'INFORMATION





PSUdrc@iom.int



https://displacement.iom.int - https://migration.iom.int

L'OIM a une politique de tolérance zero à l'égard de l'exploitation et lds abus sexuels; (EAS). Signalez la fraude ou la mauvaise conduite (exploitation et les abus sexuels) de manière confidentielle : 49 55 55 ou à travers le site https://weareallin.iom.int/.

